



# **A**micale des **R**ésidents du **Q**uartier de la **R**oute de **V**erneuil

11 bis rue Madeleine Roch - 78130 Les Mureaux - Tél. : 01 34 74 93 48 - Mél. : arqrv.lm@free.fr

## **BULLETIN DE LIAISON**

---

### **EDITORIAL**

L'assemblée générale de notre association s'est déroulée dans un excellent climat de convivialité.

Elle a réuni 118 participants, c'est un record encourageant.

Plusieurs familles sont venues adhérer, ainsi qu'une association de locataires.

Cinq nouveaux volontaires ont été élus pour participer au conseil d'administration.

La partie statutaire a été suivie d'un spectacle qui nous a tous ravis et d'un cocktail convivial.

Une belle et grande soirée qui a reçu les Présidents des clubs d'aviation Val de Seine et Paul Louis Weiller, Monsieur le Maire a commenté ses réponses à nos revendications qui ont été distribuées à l'entrée.

Organisé par l'Amicale, le concert des Petits Chanteurs à la Croix de Bois s'est déroulé dans une très bonne ambiance avec une église recevant plus de 400 personnes. Un magnifique concert.

Un grand merci aux bénévoles de l'Amicale, aux familles d'accueil et à la paroisse, aux polices municipale et nationale pour la sécurité, sans oublier les employés municipaux pour la mise en place du matériel, la mairie pour son aide. C'est une soirée qui fera date.

## Partenaires de l'ARQRV

# les Halles Auchan

Centre commercial ESPACE LES MUREAUX

Lundi de 13 h à 21 h - Mardi au samedi 8 h 30 à 21 h

Dimanche de 8 h 30 à 13 h.

Tél. : 01 30 22 39 79 - Fax : 01 34 74 13 67



Restaurez vous dans un cadre d'exception  
au bord de Seine : **LES VOILES**

23 chemin du Rouillard - 78130 LES MUREAUX  
Le midi du mardi au dimanche, le soir vendredi et samedi

mél. : [contact@lesvoiles.net](mailto:contact@lesvoiles.net)

Tél. : 01.34.74.21.65 - [www.lesvoiles.net](http://www.lesvoiles.net)

 **A** *Le Marché du Frais*  
**L'ENTREPÔT**  
**FRUITS & LEGUMES**  
**BOUCHERIE**  
**LES MUREAUX**



Ristorante Italiano  
*La Villa César*

*Gastronomie Italienne*

*Pizzas au feu de bois*

59 rue Pierre Leroy – 78130 Les Mureaux

Tél. : 01 30 99 53 65



### Mac Donald's

Rue de Seine - 78130 LES MUREAUX

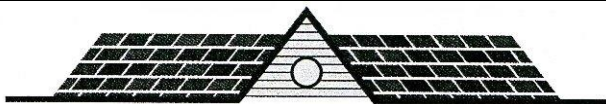
Tél. : 01 30 91 93 94



ZAC des Garennes

Rue Levassor - 78130 les MUREAUX

Tél. : 01 30 91 90 58



SARL VICENTE

Ravalement, isolation en extérieur, couverture

Manuel VICENTE

10 rue Madeleine Roch - 78130 LES MUREAUX

Tél. : 01 34 74 67 80 - Mob. : 06 68 95 65 13

Mél. : [manuel.dos\\_ramos\\_camara@bbox.fr](mailto:manuel.dos_ramos_camara@bbox.fr)



SwissLife

Cabinet Dominique GUIMIER

**ASSURANCES**

**Auto - Habitation**

**Placement – Santé**

21 rue Carnot - 78130 Les Mureaux

Tél. : 01 30 99 06 08 - Fax : 01 30 99 63 61

Mob. : 06 17 71 40 00



**Boucherie-Charcuterie-Triperie**  
**Volailles-Buffets froids**

55 rue Paul Doumer 78130 Les Mureaux

Tél. : 01 34 74 00 26

## AMANDA et NATHALIE COIFFURE

Institut  
Soleil  
et Beauté

61 rue Paul Doumer  
78130 LES MUREAUX  
Tél. : 01 34 74 05 33



# REVENDICTIONS ET REPONSES DE LA MAIRIE, PRESENTEES A L'ASSEMBLEE GENERALE DU 28-01-2017

**PREAMBULE** : Depuis notre dernière assemblée générale (30-01-2016) de nombreuses questions étaient en attente de réalisation et sans réponse à ce jour.

**Question n° 6** : graffitis Immeuble Anne de Bretagne.

**Une demande de devis est en cours.**

**Question n° 8** : impasse Pierre Leroy (aucune rencontre avec le service juridique comme prévu)

**Le 15/11/2016 à 17h30, le cabinet du maire a organisé une réunion à laquelle assistaient M LE MAIRE, M LEGUILOU, MME JULLIARD et P VACHER**

**Points abordés : diagnostics de la voie en termes de fonciers, structurels, travaux, financiers**  
**Conclusion : établir un devis de 10 000 €ttc pour mettre en sécurité la voie, missionner le BE CITALIOS (qui intervient dans le cadre de l'OPAHRU) sur l'impasse LEROY afin de proposer une solution pérenne (ex création d'une copropriété avec droit de servitude/passage etc.) et de monter un plan de financement. Un devis de travaux sommaires a été réalisé par la DEPDD mais n'a pu être engagé car pas de budget en 2016 et difficulté juridique d'intervenir en domaine privé.**

**Question n° 11** : Impasse des Pierrelaye aucune réponse malgré l'accord de M. le Maire.

**Le cabinet Urbanis a été missionné par la ville pour diagnostiquer cette impasse (situation foncière, des réseaux, juridique). L'idée est de proposer ensuite à la ville et aux riverains des solutions pour sortir de cette problématique.**

**Question n° 12** : Impasse des Hautes Bruyères aucune réponse malgré l'accord de M. le Maire.

**Voie transférée dans le domaine privé communal en 2016.**

## REVENDICTIONS 2017

1. **Passage de Bouvreuril** : Si possible à nettoyer une fois par mois (très fréquenté par les élèves).  
> **Aujourd'hui, l'agent de propreté passe au moins une fois par semaine.**

2. **Parking angle rue Pierre Curie avec la rue des Coquetiers** : retirer les gravats, couper la végétation le long de la clôture du riverain (rue des Coquetiers). Ne faut-il pas réguler le stationnement ?  
> **A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2017, le parking sera réglementé, le stationnement sera limité à 4 h. Ce parking a été aménagé (sol + traçage + signalisation de police) fin avril-mai 2016. Il reste un espace en friche pour lequel un aménagement sommaire sera réalisé en 2017.**

3. **Propriété Coutin** : tapage nocturne après 21 h 30. Il n'y a pas de résident à l'intérieur. Clôture ouverte à hauteur du grand portail. La situation de cet espace est dangereuse. Nous demandons que des dispositions de sécurité soient prises. Police et pompiers sont intervenus à plusieurs reprises. Nous souhaitons que la municipalité prenne toutes les dispositions nécessaires envers le ou les propriétaires pour sécuriser cette propriété.

> **La ville a déjà signalé cette problématique aux propriétaires. La police nationale est également informée et effectue des rondes. En parallèle, un projet d'acquisition est en cours, l'espace sera donc réinvesti.**

4. **Rue Pierre Curie** : non entretenue ⇒ herbes, branchages, etc. Squat du bâtiment au n° 98 = danger. Nous sollicitons une étude sur la circulation qui devient importante. Revoir le stationnement sur le trottoir toléré. A hauteur du 122, végétation qui gagne le trottoir y compris le carrefour de la Pointe à Moser.

> **Les trottoirs sont fauchés 2 fois par an (février et juillet pour 2016). Nous pratiquons une fauche sélective, les plantes spontanées ayant un intérêt écologique ou esthétique sont conservées. Une intervention aura lieu avant le printemps 2017.**

**Concernant la circulation, la rue Pierre Curie compte 6000 véhicules par jour. Cependant c'est un axe est-ouest important qui est configuré pour recevoir ce trafic.**

5. Pointe à Moser : bâtiment au carrefour en mauvais état. La municipalité peut-elle intervenir ?  
> **Nous ne voyons pas de quoi il s'agit. Vous pourrez nous le préciser ultérieurement.**
6. Pointe à Moser et Route de Verneuil : nous demandons la mise en place d'abris bus à ces deux arrêts.  
> **A l'arrêt Pointe à Moser, il y a par jour une moyenne de 110 montées et à l'arrêt route de Verneuil une dizaine de montées.**  
**Dans le cadre du marché avec la société Vediaud il nous reste la possibilité d'implanter un abri voyageur. Il est donc possible de mettre en place un abri Pointe à Moser.**
7. Chemin du Rouillard : pas d'entretien au fond de cette impasse (côté ASTRIUM) y compris revoir l'entretien de la rue dans sa totalité.  
> **Pas d'intervention d'entretien programmée par le service espaces verts si ce n'est devant les jardins familiaux le long du stationnement.**  
Il faut revoir le stationnement de cette rue. L'autorisation unique devrait être côté jardin familiaux (emplacements marqués au sol existant), ne pas oublier le panneau indicateur aux entrées.  
> **Il existe une seule entrée publique, côté résidence de la sangle, l'autre entrée, côté rue Pe-labon, est propriété de l'YCIF.**  
A l'entrée de cette rue, très étroite, mettre des plots jusqu'à l'entrée de la Sangle.  
> **Si l'on met des plots, cela risque de causer des difficultés de circulation, double sens existant.**  
**Entretien autour du transformateur EDF et du container, propriété de la municipalité.**  
> **Entretien fait.**
8. Chemin de la rue du Rouillard et de la route de Verneuil : (indication restaurant les Voiles)  
Nous demandons à la municipalité d'engager des discussions avec le club de Voile pour examiner l'entretien de ce chemin qui se fait actuellement par deux riverains. Ce passage est particulièrement fréquenté. Une étude ne pourrait-elle pas être engagée (municipalité et le club des Voiles) ?  
> **Il s'agit d'une voie privée, la ville ne peut pas intervenir.**
9. Quai Glandaz : débris et branches dans la Seine ⇒ danger pour la navigation.  
> **Nous prévenons VNF.**
10. Sur le parking Quai Glandaz face à auto pièces : mécanique sauvage, traces d'huile. Nous demandons une surveillance rigoureuse de la police municipale, car les travaux de réfection seront aux frais de la commune. Peut-on revoir la taille des arbres de cette rue y compris avenue Félix Faure.  
> **Des passages sont effectués régulièrement, avec des prises de contact avec la casse. Effectivement des traces d'huile sont visibles au sol, mais la PM n'a jamais pu constater la mécanique sauvage.**  
> **Si ce sont les peupliers, ils n'appartiennent pas à la mairie. Concernant Felix Faure, nous n'avons pas d'arbres dans cette rue.**
11. Hôtel Bellevue avenue Félix Faure : où en est le projet en lieu et place du bâtiment actuel ? En tenant compte du plan d'inondations en vigueur (PPRI).  
> **Une délibération du conseil municipal du 15 décembre 2016 a acté le principe d'une vente de l'ancien hôtel Bellevue pour la réalisation d'un hôtel de caractère. Le projet est en cours de définition.**
12. Rue Félix Faure : réaménagement du trottoir du côté pair (à l'identique du côté impair).  
> **Cette demande de travaux sera à inscrire dans le programme de travaux d'investissement GPS&O.**

13. Rue George Sand : le camping-car stationne devant le passage entre la rue des Pierrelayes et George Sand. (Question posée à plusieurs reprises). Nous demandons à la municipalité d'intervenir : le propriétaire de ce véhicule est employé municipal).

**> La PM a déjà pris contact avec lui à l'égard de cette situation il y a deux ans. La demande sera à nouveau formulée.**

14. Chemin des Buissons : ce chemin est parallèle à la rue des Prés. Les propriétaires seraient pour moitié propriété de la municipalité, l'autre moitié des riverains. Ne peut-on pas régler cette question afin que l'entretien puisse se faire dans de bonnes conditions.

**> Effectivement, le chemin sur la moitié de sa largeur et sur toute sa longueur est du domaine public et sera repris par GPS&O. L'autre partie est en copropriété.**

**En fin d'année 2016 un travail de fond sur le foncier des voiries a été opéré conjointement entre la Direction de la voirie, la Direction de l'habitat et le service SIG dans la perspective du transfert de la compétence voirie à la CU GPS&O à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017. Ce travail a mis en avant plusieurs régularisations foncières à réaliser au cours des prochaines années. Un planning de régularisation sera défini en début 2017. Le chemin des Buissons a été identifié comme à régulariser et sera intégré à ce planning.**

15. Hôpital de Meulan : Depuis quelques mois cet établissement serait en difficulté et fusionné dans le groupement du territoire (GHI). Pourtant cette structure hospitalière et de proximité est très fréquentée avec des offres de soins diversifiés. Le Maire des Mureaux, membre du conseil d'administration peut-il nous faire connaître les intentions des autorités de santé.

**> Le Maire des Mureaux (Président du Conseil d'administration) ainsi que les autres élus du Conseil ont eu de nombreux échanges avec l'ARS à ce sujet. Ils n'ont cessé d'alerter et de tout mettre en œuvre pour préserver l'ensemble des services et spécialités du CHIMM, qu'il s'agisse des urgences ou du service réanimation pour ne citer qu'eux.**

16. Pompiers : Nous réitérons notre question des assemblées précédentes : leur conduite routière au rond-point Madeleine Roch, rue de la Croix Rouge et rue Toulouse Lautrec est prise de plus en plus sur l'extrême gauche. Doit-on alerter le préfet, voire le ministre sur cette attitude dangereuse ?

**> La ville a déjà fait remonter ces remarques aux pompiers, à plusieurs reprises. Ces derniers nous assurent être le plus vigilants possible.**

17. Passerelle : question 9 de la dernière assemblée générale. Son passage à la CU est-il effectif ? Quel est l'avenir de projet ?

**> Oui, ce projet est de compétence GPS&O.**

18. Espace vert George Sand : Peut-on entreprendre une étude de faisabilité ? (question 16 assemblée générale 2016).

**> Vous aviez proposé une aire de jeux, nous avons plutôt étudié une aire de jeux sur le terrain Paul Verlaine qui est plus ouvert et accessible à plus de familles. Le maintien de cet espace vert a été acté.**

19. Avenue P. Raoult racine des arbres : Il était envisagé une réunion des copropriétaires (question 19 de l'AG du 30.01.2016). Quel est le résultat de cette concertation ?

**> Il n'y a pas eu de réunion avec les copropriétaires. Le service voirie intervient très ponctuellement pour palier à la déformation du trottoir due aux racines des peupliers.**

20. Rue de Bouvreuil rue des Coquetiers : une signalétique a été mise en place aux entrées et sorties des pompiers. Seulement l'efficacité est nulle. Les élèves continuent de passer. Nous demandons que la municipalité informe les écoles de cette interdiction avant qu'un accident intervienne.

**> L'information sera faite aux écoles.**

21. Mur antibruit devant les pavillons d'EMMAÛS HABITAT rue M. Roch : un appui municipal devait être fait. Quel en est le résultat ?  
> ***Pas d'avancée sur ce point en 2016.***
22. Intercommunalité urbaine : projet aéroport Les Mureaux Verneuil.  
Question 30 AG 30-01-2016. L'orientation a-t-elle été décidée ?  
> ***Pour l'heure, aucune modification de la CU. L'objet du SIVU et ses missions n'ont pas vocation à être modifiés.***
23. La voie Robert Arnaud : est assez mal fréquentée le soir côté club de Voiles. Nous demandons au Maire de bien vouloir intervenir auprès du commissariat des Mureaux le soir, le dimanche et jours de fête et auprès de la police municipale dans la journée. De plus revoir les clôtures derrière et à côté de la Sangle : le long de la voie clôture actuelle détériorée et prévoir une clôture pour séparer le bois de la propriété de la Sangle.  
> ***Une clôture a été proposée au BP 2017.***  
> ***Des passages sont faits durant la vacation du soir, notamment suite à la demande du Maire mais la PM n'a jamais constaté la présence de personnes suspectes. Sur ce point, nous sommes en attente d'un retour de la Police Nationale.***
24. Ordures ménagères et encombrants : Nous demandons la réédition avec mise à jour du dépliant des jours de ramassage.  
> ***La communauté urbaine a distribué un calendrier des jours de ramassage il y a quelques jours.***
25. Rue des Gravieres : aménagement du trottoir, en très mauvais état, à l'identique du côté ASTRIUM.  
> ***Actuellement, des travaux sont réalisés sur l'emprise de cette rue (branchement d'assainissement et réseaux divers pour la construction de deux pavillons). Une demande sera inscrite aux propositions de programme de voirie 2017 GPS&O.***
26. Route de Verneuil : pavillon qui serait propriété de la commune. Quels sont les intentions de la municipalité sur ce bâtiment ? De plus le jardin est en très mauvais état, l'herbe envahi les propriétés riveraines. Nous demandons qu'un nettoyage soit effectué rapidement.  
> ***La ville a acquis cette parcelle pour créer une voie piétonne reliant la route de Verneuil au chemin de halage. Un nettoyage de la parcelle est programmé avant l'été. La réalisation de la liaison sera du ressort de GSPO.***
27. Hôtel : la société ACCORD devait construire un hôtel 3 ou 4 étoiles, celui-ci serait ramené à 2 étoiles. Ne craignez-vous pas de donner une possibilité de réquisition par le préfet pour telle ou telle action ?  
> ***Le permis de construire de cet hôtel a été délivré le 18 novembre 2016. Le terrain appartenant à la ville doit être vendu au promoteur début d'année 2017 après la réalisation de fouilles archéologiques.***  
***Quant à la qualité de l'hôtel : l'intention de la ville est très claire et il ne s'agira pas d'un établissement flécher pour le 115.***
28. Taxe « cabanes de jardin » : nous avons déposé une demande d'exonération de cette nouvelle taxe dite « FILLON » qui serait imposée aux cabanes de jardin. La municipalité par délibération avait la possibilité de l'annuler. Qu'en est-il ?  
> ***Il semble que la création d'une fausse taxe sur les abris de jardin ait été colportée sur les réseaux sociaux. Il s'agit en fait de la taxe d'aménagement qui s'applique pour toute construction créant de la surface de plancher. Cette taxe s'applique sur l'ensemble de la commune et***

**le taux voté par la commune n'est que de 3% alors que la loi autorise les communes à voter un taux pouvant aller jusqu'à 5% voire plus dans certaines zones qui le justifient.**

29. Ramassage des gravats : la commune ou communauté de communes ne pourrait-elle pas l'organiser ? qui pourrait se faire en même temps que les encombrants. De nombreuses communes ont pris cette option devant les dépôts sauvages.

**> Le service propreté collecte chaque jour les dépôts sauvages non identifiés. Ceux qui proviennent de résidences privées ou HLM sont pris en charge par ces résidences, sinon les personnes sont verbalisées.**

30. Chats errants : la commune est envahie de chats errants. Certes leur présence n'a pas que des inconvénients (souris, etc..) mais leur nombre devient préoccupant et pousse tel ou tel à des mesures extrêmes. Ce n'est pas acceptable. Il faut donc que la municipalité engage une campagne de stérilisation et de transmettre les coordonnées d'association qui prendrons en charge cette question.

**> La ville appuie depuis plusieurs années les campagnes de stérilisations portées par les associations de protection animale. Depuis 2 ans, une convention est conclue avec un vétérinaire avec subvention à l'appui, afin de stériliser le plus grand nombre de chats errants. Les contacts de l'association seront donnés au Président de l'amicale.**

31. Compteur LINKY : dans l'agenda Octobre 2016 – page 18 et dans le hall mairie, il est question du déploiement des compteurs LINKY. Pourquoi notre commune se fait-elle l'agent commercial de cette société ?

**> ENEDIS est « concessionnaire » du réseau de distribution électrique, le réseau étant propriété de la ville jusqu'au 31/12/2016 avant le transfert à GPS&O, cette information est utile dans le cadre du SERVICE PUBLIC ainsi que pour des raisons de sécurité. En effet, les riverains informés ont moins d'inquiétude lorsque le technicien passe pour remplacer le compteur.**

N'aurait-il pas été « démocratique » de donner également le pourquoi de l'avis contraire ?

**A)** le compteur provoquerait des incendies : ERDF l'a reconnu le 16-01-2016 sur RMC. **B)** porte atteinte à la vie privée : la ligue des droits de l'homme a demandé un moratoire. **C)** faciliterait les cambriolages. **D)** l'Allemagne, le Canada, 220 communes françaises, à ce jour, ont rejeté cette installation. **E)** Linky a déjà provoqué l'augmentation des factures. **F)** les radiofréquences sont officiellement classées dans la catégorie « potentiellement cancérigène » depuis le 31-05-2011 par le centre international de recherche sur le cancer qui dépend de l'OMS. Etc ... N.B. Voir « santé publique éditions » 20 avenue de Stalingrad 94260 FRESNES.

**> Pour notre part, nous nous fions à l'avis rendu le 15 décembre 2016 par l'agence de sécurité sanitaire (Anses) selon laquelle les compteurs électriques Linky d'EDF sont inoffensifs.**

32. Route de Verneuil : suite à la question 15 de l'AG du 30-01-2016 il était évoqué une étude de l'aménagement de cette route en collaboration avec l'ARQRV. Peut-on connaître l'avancement de ce projet ? de plus, les différentes institutions financières : Etat, Région, Département, Communauté urbaine ont-ils été saisis de ce projet pour leur financement sans oublier la recherche de fonds privés.

**> Une réunion avec l'Association et le restaurant Les Voiles est prévue en janvier 2017.**

33. Impasse Pierre Leroy : Nous demandons que la municipalité prenne un arrêté de péril afin d'entreprendre la rénovation de cette impasse. Son règlement, par les propriétaires se fera par l'intermédiaire du centre des impôts. (cette solution a été suggérée par M. le sous-préfet).

**> Se reporter à la réponse de la question 8 du préambule en début de document.**

**> Le cabinet Urbanis a été missionné par la ville pour établir un diagnostic de la voirie dès le début 2017 et faire des propositions d'actions.**

34. Impôts : Taxe foncière : On peut lire dans le journal municipal VIVACITE de décembre 2016 que depuis sept ans, la ville n'a pas augmenté les impôts.

La taxe foncière est le produit d'une Base correspondant à la moitié de la valeur locative du bien par des taux fixés pour la commune, les ordures ménagères, l'intercommunalité, le département et divers. Au vu de quelques avis d'imposition, plusieurs questions se posent :

- Un coefficient de revalorisation de la base a été voté par le parlement à 1,01 pour 2016.

Or on constate que ce coefficient est bien supérieur aux Mureaux et variable suivant les biens.

Comment est fixée cette base et par qui ?

- En 2010, la somme des taux fixés par la commune étaient de 25,63 % (21,56% pour la commune et de 4,07% pour les ordures ménagères).

- En 2016, la nouvelle intercommunalité n'ayant pas encore pris place, la commune s'y substitue.

A périmètre redevenu constant, la somme de ces mêmes taux est passée à 31,58% (23,06 % + 8,52 %) soit une augmentation de 23,21 %.

Pourquoi la réalité constatée (hausse de la base et des taux) n'est pas conforme à l'affirmation publiée ?

Produit des impositions directes :

En 2013, aux Mureaux ce produit était de 835,88 € par habitant, en 2015 de 524,14 € et 506,07 €, prévu en 2016. Comment expliquer cette baisse alors que la taxe foncière augmente tant pour les assujettis ?

**> Sur les questions financières et fiscales, au regard de leur complexité, nous proposons de faire parvenir à l'amicale en 2017, une note explicative complète.**

## **REVENDICTIONS PRESENTES A L'ASSEMBLEE GENERALE DU 28-01-2017**

**Avenant aux premières réponses apportées par la ville, après échanges entre le Président de l'ARQRV et Monsieur le Maire le 25-01-2017.**

Remarque liminaire :

Plusieurs réponses aux revendications de l'amicale font référence aux transferts opérés vers la communauté urbaine GPS&O.

Afin de clarifier cette nouvelle répartition des compétences entre la ville et l'intercommunalité, voici quelques éléments d'information :

- Au 1<sup>er</sup> janvier 2016, la Communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise a été créée, rassemblant 73 communes et plus de 400 000 habitants de Mantes à Poissy.

- Le passage vers cette nouvelle intercommunalité a entraîné, de fait, des transferts de compétences de la ville vers la communauté urbaine.

- Cela signifie que certains domaines qui étaient auparavant du ressort de la commune sont aujourd'hui gérés par l'intercommunalité. Ces transferts sont obligatoires et sont prévus par la loi.

- Par conséquent, des champs d'intervention comme la voirie, la politique de la ville, une grande partie de l'urbanisme, sont désormais de la compétence de GPSO qui détient en la matière :

- le pouvoir de décision,

- les moyens financiers,

- les moyens humains, c'est-à-dire que la CU est devenue l'employeur de la quasi-totalité des agents travaillant sur ces matières.

- La ville continue à agir dans ces domaines mais d'une façon différente. Elle oriente les choix et fait valoir ses positions auprès de l'intercommunalité.



## Compléments de réponses :

33 - Impasse Pierre Leroy : Nous demandons que la municipalité prenne un arrêté de péril afin d'entreprendre la rénovation de cette impasse. Son règlement, par les propriétaires se fera par l'intermédiaire du centre des impôts. (cette solution a été suggérée par M. le sous-préfet).

> **Des réunions de travail en interne ont eu lieu à la mairie afin de traiter ce dossier.**

> **Le Cabinet Urbanis a été missionné par la ville pour établir un diagnostic de la voirie dès le début 2017 et faire des propositions d'actions.**

> **Le rendu du Cabinet nous sera transmis en mars 2017. Dès que nous aurons les éléments, une réunion sera organisée avec l'amicale pour la tenir informée.**

7- 8 - Chemin du Rouillard :

**Une réunion entre les services voirie et urbanisme sera organisée sur le 1<sup>er</sup> trimestre 2017 afin d'évoquer l'ensemble des questions relatives à ce secteur.**

- Pas d'entretien au fond de l'impasse (côté ASTRIUM) y compris revoir l'entretien de la rue dans sa totalité.

> **Pas d'intervention d'entretien programmée par le service espaces verts si ce n'est devant les jardins familiaux le long du stationnement.**

- Il faut revoir le stationnement de cette rue. L'autorisation unique devrait être côté jardin familiaux (emplacements marqués au sol existant), ne pas oublier le panneau indicateur aux entrées.

> **Il existe une seule entrée publique, côté résidence de la sangle, l'autre entrée, côté rue Pelabon, est propriété de l'YCIF. A approfondir lors de la réunion dédiée à ce sujet.**

- A l'entrée de cette rue, très étroite, mettre des plots jusqu'à l'entrée de la Sangle.

> **Si l'on met des plots, cela risque de causer des difficultés de circulation, double sens existant.**

> **D'autres solutions peuvent être envisagées, la réunion permettra de les évoquer.**

- Entretien autour du transformateur EDF et du container, propriété de la municipalité.

> **Le nécessaire sera fait au plus vite par le service propreté.**

17 - Passerelle : question 9 de la dernière assemblée générale. Son passage à la CU est-il effectif ? Quel est l'avenir de ce projet ?

> **Le projet de passerelle reste une volonté de la ville. Sa construction dépend de différents acteurs dont la ville de Meulan, le SMSO et autres acteurs institutionnels.**

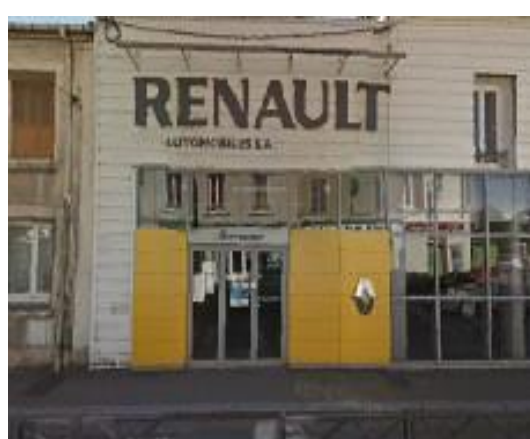
**Ce projet, comme tous les autres projets de passerelle ou de franchissement de la Seine, sont désormais dévolues à la Communauté urbaine. La ville soutiendra sa construction auprès des différents acteurs.**

28 -Taxe « cabanes de jardin » : nous avons déposé une demande d'exonération de cette nouvelle taxe dite « FILLON » qui serait imposée aux cabanes de jardin. La municipalité par délibération avait la possibilité de l'annuler. Qu'en est-il ?

> **La seule taxe existante à notre connaissance est la taxe d'aménagement qui s'applique pour toute construction créant de la surface de plancher. Cette taxe s'applique sur l'ensemble de la commune et le taux voté par la commune n'est que de 3% alors que la loi autorise les communes à voter un taux pouvant aller jusqu'à 5% voire plus dans certaines zones qui le justifient.**

**Cette taxe n'est pas nouvelle.**

**Dans la mesure où le Trésor public semble avoir une autre qualification (Taxe dite « Fillion »), la ville lui adressera un courrier officiel pour mieux comprendre la démarche entreprise par les impôts.**



Depuis avril 2013, Inacio FORNEIRO est le propriétaire du garage RENAULT en centre-ville des Mureaux.

Actuellement en rénovation, il vous accueille

du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30.

Une équipe de spécialistes est là pour répondre à vos questions, tant dans le domaine de la réparation mécanique, de la carrosserie (agrément assurances), la vente de véhicules neufs ou d'occasion.

**RENAULT BRIAND AUTOMOBILES**

4 rue Aristide Briand 78130 LES MUREAUX.

Tél. : 01 34 74 17 92 - Fax. : 01 30 99 53 33,

Mél. : garage.renault@briandauto78.fr

## Partenaires de l'ARQRV



**PROMALO**  
SERVICES INFORMATIQUES

Vente,  
Matériels, Accessoires  
Pièces détachées  
Consommables

Services,  
Réseaux, Formation  
Maintenance sur site

Tous devis Particuliers  
ou Entreprises gratuits



3 bis, rue Maurice Berteaux - 78130 LES MUREAUX - Tél. 01 30 99 57 53 - Fax 01 30 99 57 65

# SUP NET EXPRESS

## Pressing Laverie Automatique

Ouvert 7 j / 7 de 8 h à 20 h.  
Centre commercial Les Bougimonts  
78130 LES MUREAUX  
Tél. : 01 39 28 09 92 – 06 32 93 75 91

# Intermarché

## MAULETTE (78550)

par la N12 sortie Mantes, direction Houdan  
lundi au samedi de 9 h à 20 h - dimanche de 9 h à 13 h.

Tél. : 01 30 59 78 90 - Fax : 01 30 88 12 48



Cabinet Dominique GUIMIER

## ASSURANCES

Auto - Habitation  
Placement – Santé

21 rue Carnot - 78130 Les Mureaux  
Tél. : 01 30 99 06 08 - Fax : 01 30 99 63 61  
Mob. : 06 17 71 40 00

### Groupement d'Animation du centre Commercial des Bougimonts (GRACOB) (45 commerces)

9 avenue de la République – 78130 LES MUREAUX  
Mob. : 06 14 87 46 95

# Entreprise TORO

## Charpente-couverture-Isolation

Reconnu : garant environnement

53 rue Pierre Leroy - 78130 Les Mureaux  
Tél. : 01.30.99.60.41  
Mob. : 06.87.65.34.49

# Jac Depann'

Contrat d'entretien annuel  
Dépannage et Révision  
Chaudière gaz


78130 Les Mureaux  
Tél. : 01 34 74 11 53



## Remplacement de fenêtres et volets

dans la journée  
et sans dégâts.  
Devis gratuit

58 avenue Foch - 78130 Les Mureaux  
Tél. : 01 34 92 91 91



FONCIA BOUCLES DE SEINE : 28 Avenue de la République - 78200 Mantes la Jolie - Tél. : 01 30 92 18 28  
FONCIA PASCAL : 43 Rue du Maréchal Foch - 78250 Meulan - Tél. : 01 34 74 00 58  
FONCIA IDV : 42 Boulevard André Malraux 78480 Verneuil sur Seine - Tél. : 01 39 71 60 18  
Location - Vente - Syndic



**Les administrateurs de l'A.R.Q.R.V.  
élus ou réélus lors de l'assemblée générale du 28-01-2016  
Mél. : arqrv.lm@free.fr**

**BEAUJON** Annie,  
**CABISOL** Christelle,  
**CHABBERT** Sylvie,  
**CHAKIR** Ahmed,  
**CLEUYOU** Jean,  
**CROÛS** Joël,  
**CROÛS** Nicole,  
**CUNY** Fatima,  
**DACHICOURT** Michel,  
**DELIASSUS** Jean,  
**FERREIRA** Manuel,  
**FERREIRA** Marie José,  
**FERRI** Saïd,  
**FOUCAULT** Gisèle,

**HEUZARD** Yvette,  
**HEUZARD** René,  
**HUYETTE** Joël,  
**MAGNIN** Daniel,  
**MAGNIN** Claude,  
**MINDEAU** Jean Marie,  
**ROCHEREAU** Michel,  
**RODRIGUES** Béatrice,  
**RODRIGUES** Manuel,  
**ROUSSEAU** Eddy,  
**SMITTARELLO** Nicole,  
**SMITTARELLO** Henri,  
**VITTER** Daniel.

Les différentes fonctions seront attribuées au cours de la réunion du conseil  
d'administration de mars 2017.

✂ -----  
**A**micale des **R**ésidents du **Q**uartier de la **R**oute de **V**erneuil

### Bulletin d'adhésion

NOM : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Tél. : ..... Mél. : .....

Déclare adhérer à l'**A**micale des **R**ésidents du **Q**uartier de la **R**oute de **V**erneuil.

Fait à ..... le ..... Signature .....

**Bulletin à retourner à :**

Madame Nicole CROÛS - 19 avenue Paul Raoult - 78130 LES MUREAUX ☎ 01 34 74 26 27

ou Claude MAGNIN - 11 bis rue Madeleine Roch - 78130 LES MUREAUX ☎ 01 34 74 93 48  
accompagné de la cotisation annuelle fixée ACTUELLEMENT à **12 €** par famille résidant dans le quartier  
ou **15 €** pour les membres bienfaiteurs, habitant hors du quartier ou **17 €** pour les associations.

(Chèque à libeller à l'ordre de l'**A**micale des **R**ésidents du **Q**uartier de la **R**oute de **V**erneuil).

Données personnelles traitées informatiquement pour l'A.R.Q.R.V. Droits d'accès, rectification et opposition auprès du Président.